

Tournai: une plongée en vidéo dans la Carrière de l'Orient

Rédaction en ligne

Suivre les plongeurs, dans les profondeurs de la carrière, une première dans la région. C'était un véritable pari, imaginé par le Contrat de Rivière Escaut-Lys : emmener le public à la suite de plongeurs expérimentés, pour leur permettre de découvrir, en direct, la richesse de la faune et de la flore de nos eaux douces. Une expérience unique qui a nécessité un matériel spécifique venu de Toulouse.



B. LIBERT

Une équipe de plongée a sondé, caméra à la main, les profondeurs de la Carrière de l'Orient.

Partir à la suite d'une équipe de plongeurs, dans les profondeurs de la Carrière de l'Orient à Tournai, c'est l'expérience inédite à laquelle ont participé entre 150 et 200 visiteurs, vendredi soir. Durée de « l'immersion » : environ une heure, dans une eau dont la température oscille entre 4 et 20 degrés selon la saison. Toutefois, bien au sec, sur le ponton du club house, le public a suivi la progression de cinq plongeurs, retransmise en direct sur écran géant.

Objectif de l'expérience : faire découvrir au public la richesse de la faune et de la flore de nos eaux douces. « *Nous avons recensé une trentaine d'espèces de poissons, rien que*

dans notre région », assure Pierre Bonmariage, guide-nature. « Dont certains mesurent jusqu'à trois mètres de long ». L'intérêt aussi de cette expérience est d'ouvrir au public des endroits auxquels il n'a habituellement pas accès... « à l'exception des visites guidées que nous organisons le premier dimanche de juillet et le dernier du mois d'août ».

L'instigateur d'une telle soirée, c'est le Contrat de Rivière Escaut-Lys dont l'objectif est de réconcilier un public souvent critique avec les eaux douces du Tournaisis : « Des « égouts », c'est le terme qui revient le plus souvent chez les habitants », confirme Frank Minette, coordinateur: « Alors qu'il existe plein de choses à voir, toute une vie qui existe, riche et qu'on ne trouve parfois pas ailleurs », ajoute Frank Minette. « Notre objectif, c'est de montrer aux gens, que ce n'est pas parce que c'est caché dans l'eau que ça n'existe pas et même recréer du lien entre les habitants et les voies d'eau ».

Et pour réussir ce défi, le Contrat de Rivière a fait appel à des plongeurs expérimentés dont le photographe-biologiste, Jean-Christophe Grignard. L'équipement de capture des images venait quant à lui de Toulouse. « C'était un véritable pari », reconnaît Frank Minette. Un pari risqué puisqu'une eau troublée par les sédiments n'a pas permis au public de voir grand-chose. Heureusement, par précaution, les organisateurs avaient tourné plusieurs capsules vidéos, dans notre région toujours, mais avec de meilleures conditions. Ce qui a permis au public de suivre, des silures géants dans la Carrière de Barges ou de découvrir l'écrevisse américaine, prédateur de nos espèces indigènes... En cela, le pari était réussi.

Infos : [ww.crescautlys.be/](http://www.crescautlys.be/)

A lire sur Sudinfo



La Glanerie: il vend de la drogue sur le parking du Cap'tain pour offrir un cadeau à sa fille



Chimay: la piste d'athlétisme n'est pas faite pour les chiens!



Philippeville: un Couvinois perd le contrôle de sa voiture et s'encastre dans le pilier d'un pont, sur la N5



Le site eBay victime d'une cyberattaque: changez absolument votre mot de passe!

Ailleurs sur le web



Harcèlement dans la rue : elle se filme en caméra cachée, une vidéo édifiante (TF1)



Les meilleurs appareils photo 2012-2013 (Zone Numérique)



5 aliments à éviter pour avoir un ventre plat (Rouge Framboise)



Eva Longoria : reine du smoky eye (Get the Look)

Recommandé par

Ce site est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. Toute reproduction et/ou rediffusion de contenu par quelque moyen que ce soit doit faire l'objet d'une autorisation spécifique auprès de Copiepresse au 02/558.97.80 ou via info@copiepresse.be. Sont toutefois autorisés la reproduction des contenus de fils [RSS](#) ou [Widget](#), aux conditions fixées [RSS/Widgets](#), ou un lien vers la page d'accueil. Plus d'infos: www.copiepresse.be / [Informations légales](#).